

REGLEMENT RUN AND BIKE SOUVENIR JOHN HOCHART
DIMANCHE 13 DECEMBRE 2026

GENERALITES

- Le Bike and Run « Souvenir John Hochart » est une organisation conjointe des sections Cyclisme et Pays de Nemours Running Trail de l'USNSP, avec le concours de la Communauté de Communes du Pays de Nemours.
- La totalité des bénéfices générés par l'inscription des participants sera reversée à la Ligue contre le Cancer
- Le Bike and Run « Souvenir John Hochart » est accessible à tous, à partir de 11 ans pour la catégorie parents enfants, licenciés ou non licenciés
- Les inscriptions se feront en ligne via le site : <https://protiming.fr/> mais seront aussi possibles sur place jusqu'à 9h45 le matin de l'épreuve.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

- Pour les personnes (majeurs et mineurs) possédant une licence sportive (FFA/FFTRI/FFC/Ufolep compétition) en cours de validité, la présentation de la licence fait office de certificat médical.
- Pour les personnes majeures, non licenciés, la présentation d'un certificat médical ou d'une décharge de responsabilité est obligatoire.
- Pour les personnes mineure, non licenciés, le/la représentant(e) légal(e), doit certifier avoir répondu négativement à l'ensemble des rubriques du **questionnaire médical relatif à l'état de santé du mineur**. À défaut, s'engage à fournir un certificat médical de non-contre-indication datant de moins de six mois au retrait du dossard.

DROIT A L'IMAGE

- De part leur inscription, les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayant droits tels que, partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Bike & Run.
- Conformément à la loi informatique et liberté du 06 janvier 1978, les concurrents disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

REGLEMENT RUN AND BIKE SOUVENIR JOHN HOCHART
DIMANCHE 13 DECEMBRE 2026

RÉGLEMENTATION ET ORGANISATION

- Les équipes sont constituées de 2 personnes. En fonction de la catégorie choisie, la mixité et la différence d'âge sont possibles
- Catégories : Duo Hommes (adultes) Duo Femmes (adultes) Duo Mixtes (Adultes)
Parents enfants (Mixtes – Jeunes de 11 à 16 ans)
- Le port d'un casque à coque rigide est obligatoire pour les DEUX concurrents (coureur et cycliste) selon les règlements de la discipline. (1 casque individuel par équipier)
- Les concurrents d'une même équipe pourront être coureur ou cycliste alternativement.
- Le changement (passage vélo) s'effectue à la selle (de la main à la main).
- Il est interdit de laisser seul un vélo sur le parcours.
- Les concurrents devront passer ensemble aux différents points de contrôle et à l'arrivée.
- Chaque concurrent doit porter son dossard devant de manière visible. (Prévoir trois épingles minimums pour attacher les dossards)

REGLEMENT RUN AND BIKE SOUVENIR JOHN HOCHART
DIMANCHE 13 DECEMBRE 2026

SÉCURITE ET PROPRETÉ

- Un rappel des consignes de sécurité sera effectué lors du briefing de l'organisation.
- Des « commissaires » veillant au bon respect du règlement seront disposés sur le parcours.
- Il est formellement interdit de jeter des détritrus sur le parcours. Des poubelles permettant un tri sélectif seront mises à disposition sur l'aire de départ/ arrivée.

ASSURANCES ET RESPONSABILITES

- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des vols et pertes d'effets personnels.
- Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents ou défaillances dus à un mauvais état de santé ou au non-respect du code de la route.
- L'organisateur de ce Bike & Run course organisée sous l'égide de l'Ufolep 77 est couvert par son Assurance club.
- Chaque participant doit être possesseur d'une assurance responsabilité civile.

INFRACTIONS ET PENALITES

- Les concurrents doivent se soumettre au présent règlement (sous peine de mise hors course)
- Les concurrents doivent respecter la course des autres participants.

RAVITAILLEMENT

- Prévoir un bidon sur le vélo.
- Ravitaillement à l'arrivée.

INFORMATIONS OU MODIFICATIONS

- Des modifications sur l'épreuve peuvent apparaître d'ici à l'épreuve. Les informations d'éventuelles mises à jour seront effectuées via les réseaux du club organisateur.
- En cas d'annulation de l'épreuve, 2€ de frais seront conservés. (ex : alerte orange)
- En cas d'absence de l'équipe ou d'un membre, aucun remboursement ne sera effectué.